



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES RECRUTE À TEMPS COMPLET POUR LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 UN(E) CHEF.FE DE PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

STRUCTURE ET CONTEXTE DE RECRUTEMENT

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes est issue de la fusion de trois communautés de communes, à la suite de la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de loi NOTRe. Elle regroupe 17 communes, dont 4 communes nouvelles, pour 7.300 habitants et est l'intercommunalité la plus étendue de Lozère.

De nombreux atouts caractérisent le territoire de cette intercommunalité. Située au sud de la Lozère, elle est partagée entre Gorges, Causses et Parc national des Cévennes. Les actions de développement du territoire conduites depuis plusieurs années sont reconnues et plusieurs labels ont été décernés ou sont en projet. Elle a ainsi été lauréate de l'appel à projets Grands Sites Occitanie, en tant que Grand Site Occitanie des Gorges du Tarn et s'est vue par ailleurs transférer la compétence Grand site de France en 2018, avec l'objectif d'une candidature officielle en 2022.

Lauréate du programme « Petites villes de demain », au côté de quatre communes : Florac-Trois-Rivières, Meyrueis, Ispagnac et Gorges-du-Tarn-Causse, elle entend utiliser cette opportunité pour continuer de travailler au développement harmonieux du territoire. En lien avec l'intercommunalité, les quatre communes lauréates sont engagées dans une démarche de revitalisation et de reconquête de leur centre-bourg, afin notamment de lutter contre la vacance de logements et la précarité énergétique, de renforcer l'attractivité commerciale et de valoriser le patrimoine naturel et bâti. Une première mission, débutée en juillet 2021, a permis de réaliser un diagnostic territorial approfondi et d'engager la démarche de candidature à une Opération de Revitalisation du Territoire, pour laquelle le programme et les fiches actions sont en cours de validation. La Chef de projet ayant souhaité mettre fin de manière anticipée à son contrat, la collectivité lance un nouveau recrutement.

RÔLE ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

Pour accompagner la mise en œuvre du programme national « Petites villes de demain », le Chef de projet est le chef d'orchestre du projet de revitalisation. Il pilote et anime le suivi du projet de territoire des quatre communes lauréates, de la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux, qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il participe au réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

Le chef de projet est rattaché à la Direction générale des services de l'intercommunalité et placé sous la hiérarchie directe du DGS. Il entretient des liens étroits avec l' élu référent et les élus municipaux impliqués dans le projet de revitalisation de chaque commune.

La présence effective régulière sur le territoire de chacune des communes lauréates du programme « Petites villes de demain » est prévue selon une organisation arrêtée par les communes-lauréates, qui peut évoluer selon

l'avancement des projets. Un temps est également dédié à la mise en corrélation des projets du territoire ou peut être consacré à renforcer l'accompagnement d'une commune en particulier.

En qualité de chef de projet, vous assurez les missions suivantes :

Vous participerez à la conception du projet de territoire et définissez sa programmation

- Assurer le suivi des dynamiques territoriales et opérationnelles à partir d'études et de projets en cours, et en dégager les enjeux ;
- Assurer le suivi, en lien avec les élus, la stratégie du territoire en matière d'habitat, de commerce, de services, de développement durable, de mobilité ;
- Accompagner les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Assurer le suivi des documents déjà contractualisés et élaborer les éventuels avenants nécessaires s'y rapportant.

Vous assurez la mise en œuvre et le suivi des programmes d'actions opérationnels

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations, en lien avec les référents des partenaires locaux ;
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein des plans d'actions ;
- Assurer son articulation avec les autres projets communaux et intercommunaux, en cours et à venir, les politiques publiques fixées dans le cadre du mandat et les contractualisations en lien avec l'État (Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique) ;
- Accompagner les marchés publics pour le choix des prestataires en lien avec les commune-membres ;
- Accompagner la préparation des budgets liés aux programmes, participer à la préparation des plans prévisionnels d'investissements rattachés aux budgets annuels des communes et de l'intercommunalité, à l'exécution des marchés et au suivi des subventions ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des projets de territoire et des opérations en lien avec le Comité de projet.

Vous organisez le pilotage et l'animation des programmes avec les partenaires

- Coordonner l'équipe-projet composée du Manager de commerce et d'éventuels Volontaires Administratifs Territoriaux (VTA), stagiaires ou chargés de missions ;
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique (CoPil) et opérationnel (CoTech) propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels concourant à l'avancement des projets ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs et partenaires des projets ;
- Intégrer dans la dynamique des projets, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux, en fonction du contexte et des volontés locales.

Vous contribuez à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

PROFILS RECHERCHÉS

Niveau requis : Bac +5

Formations et qualifications nécessaires :

- Formation supérieure dans le domaine des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, d'urbanisme, de développement local, durable et d'environnement ;
- Bonnes connaissances juridiques et réglementaires (Code général des collectivités territoriales, Code de la construction et de l'habitat, Code de l'urbanisme, Code de l'environnement, Code des marchés publics...), notamment en lien étroit avec les spécificités du territoire ;
- Compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet ;
- Compétences en techniques d'animation et de communication ;
- Expérience professionnelle souhaitée, si possible sur des fonctions similaires de chef de projet, notamment renouvellement urbain, habitat, commerce ;
- Capacité pour animer et mobiliser les différents acteurs et partenaires ;
- Qualités humaines et relationnelles ;
- Aptitude pour le travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Qualités rédactionnelles, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, organisation ;
- Capacités d'innovation, adaptabilité, polyvalence ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique.

Attrait/expérience pour les territoires ruraux

Permis B – véhicule personnel obligatoires

Déplacements à prévoir sur le territoire de la Communauté de communes – indemnités de déplacement

Recrutement sur un contrat de projet d'une durée de dix-huit (18) mois, renouvelable dans la limite de 5 ans et selon les financements mobilisés dans le cadre du programme national.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Avantages : COS + participation Mutuelle + participation Prévoyance

Prise de poste prévisionnelle : le 1^{er} septembre 2021

CANDIDATURE

Envoyez votre CV et lettre de motivation avant le 29 juillet 2022 à :

Monsieur le Président
Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
22, rue Justin GRUAT
48 400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES

ou par mail à david.benyakhou@ccgcc48.fr

Plus de renseignements au 04.66.44.03.92.